



ASSEMBLEE GENERALE GV FAYOLLE

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

SALLE POLYVALENTE SCHÖNBERG

L'Assemblée Générale ordinaire débute à 14h20.

Membres du bureau et du Comité directeur présents :

Marie-Sophie BOISSONNET, Présidente ; Marie-Laure FAVIER, Secrétaire ;
Marie-Claude GEORGES, Trésorière et Brigitte OPITZ, Trésorière adjointe
Paulette FARGE ; Danielle THIEFFRY ; Maryse CARDOT ; Monique COLLET-BILLON ;
Charlette JUBIEN

Membres du Bureau et du Comité Directeur excusés :

Elisabeth PAITREULT, Secrétaire adjointe ; André BUSSON ; Yves MARTIN ; Nadine SEURON ;
Mireille ROUSSEAU ; Roger FAURE.

Animateurs/animatrice randonnée :

Présents Jean-Yves THIEFFRY ; Yves AUGROS

Excusés ; Véronique BUSSON ; Michel COLLET-BILLON

Animatrices/animateur :

Présentes Laure LOUVEAU ; Emeline BOUFFET

Excusées ; Isabel BARBIER, Pascale CORRAL, Noëline GUILMAIN, Françoise MONTIGON,
Denise TIXIER et Jean-Claude PRUDENTE

Présence de Mme ROLEAU., Présidente de la GV VERNAY

Marie-Sophie BOISSONNET excuse les personnes invitées mais indisponibles ce samedi :
Mme Anne BRAIBANT, maire du 9^e arrondissement ; Mme Amaïa SAINZ-RUIZ, 10^e adjointe - liens
intergénérationnels, droits et égalités, qualité de vie des aînés ; Mme Marie ALCOVER – conseillère
municipale du 9^e - vie associative et éducation populaire ; Adrien DRIOLI, conseiller municipal du 9^e –
jeunesse et sports, les représentants du CODEP69

Vérification du Quorum : Les adhérents présents et représentés sont au nombre de 125 sur 373
licenciés, dont 40 présents. Le quorum (93 votes exigés) étant largement dépassé, l'Assemblée
Générale peut valablement délibérer.

Désignation d'un président de séance et d'un secrétaire. Sont nommés :

- Président de séance : Marie-Sophie Boissonnet
- Secrétaire de séance : Marie-Laure FAVIER

APPROBATION ET VOTE DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE du 12
novembre 2022 concernant l'exercice 2021-2022.

Le compte rendu de cette Assemblée Générale a été adressé aux adhérents en janvier 2023. Résultat
du vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : à l'unanimité

COMPTE RENDU APPROUVE A L'UNANIMITE

EXERCICE 2022-2023

Rapport Moral et d'Activités

Présenté conjointement par Marie-Sophie Boissonnet et Marie-Laure Favier

Nous avons effectué 4 réunions du Comité Directeur les 08/10/2021, 21/01/2022, 18/03/2022 et le 10/06/2022, dans les locaux du Pôle 9, mis gracieusement à notre disposition, nous remercions vivement M. Nadir Ait Saada et son équipe.

Le bureau s'est réuni très régulièrement en présentiel ou via un groupe WhatsApp afin de prendre les décisions qui s'imposaient pour l'activité de notre association.

Septembre/octobre 2022 : Inscriptions au Pôle 9 lors du forum des associations du plateau de St Rambert le 5/9/2022, 2 soirées de permanences lundi et jeudi de 16h à 20h dans la salle polyvalente et lors de la première séance à Jean-Zay.

Participations au forum des associations organisé par la Mairie du 9^e au stade Jean-Zay le samedi 12/09/2022, au forum des séniors le 4/10

Le nombre d'adhésion est très satisfaisant : A la fin de la saison nous avons enregistré auprès de notre fédération 350 licences, 50 hommes (7 de plus que la saison 2021/2022) (16,6%) et 300 femmes, dont 280 résidant à LYON (80%), les 20% restant habitent les communes environnantes.

Novembre 2022 : nous avons organisé notre assemblée générale électorale le 12/11/2022 et la composition du Comité Directeur a été modifiée. Certains membres nous ont quitté et d'autres se sont portés candidats. Suite au vote de l'assemblée, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mireille ROUSSEAU, Maryse CARDOT, Brigitte OPITZ et Marie-Claude GEORGES. Le nouveau comité a accepté la candidature de Marie-Sophie BOISSONNET pour assurer le rôle de présidente pendant encore 4 années et cette proposition a été approuvée par l'Assemblée Générale.

Le nouveau comité s'est réuni le 18/11/2022 pour désigner les membres qui constitueront le nouveau bureau de notre association. M. Claude et Brigitte ont pris en charge la trésorerie en remplacement de Jacqueline et Anny, M Laure et Elisabeth ont conservé leurs rôles de secrétaires et secrétaire adjointe.

Juin 2023 : Fête des 50 ans.

Dès janvier 2023 le comité s'est investi pour que la Fête des 50 ans soit une réussite. Une commission dédiée à la préparation de cette fête a été constituée avec Roger Faure, Nadine Seuron et Mireille Rousseau.

La journée a débuté par une randonnée urbaine sur le plateau et une visite de l'Eglise Notre Dame sur l'île Barbe, commentée par Gérard Bouteille féru de l'histoire de Saint Rambert. Puis à partir de 15h des démonstrations de Yoga, Tai Chi, Qi Gong et Gym Ballons. Merci aux animatrices et aux adhérentes/adhérents qui nous ont offert un magnifique spectacle. Des rafraîchissements et autres gourmandises apportées par les adhérentes ont été proposés sous des barnums. Dans la salle polyvalente des vidéos ont été projetées notamment sur le travail avec les malvoyants.

Une centaine de personnes a assisté à cette fête et des gourdes anniversaire ont été distribuées aux participants. Les gourdes qui restaient ont été distribuées pendant les réinscriptions de septembre.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Madame Anne BRAIBANT, maire du 9^e, accompagnée de ses enfants et du Conseiller au sport du 9^e, Monsieur Adrien DRIOLI.

Au début de cette séance et pendant l'instant festif qui suivra cette assemblée, vous pourrez visionner un résumé de cette fête grâce au film mis au point par Jean-Paul Favier. Nous le remercions pour ce travail.

SALARIES

Isabel BARBIER : A la demande de la Maison des Aveugles l'établissement ne pouvant plus assurer les déplacements de ses résidents, Isabel et Odette Panel son assistante bénévole se rendront à la Maison Saint Raphaël pour animer la séance gym adaptée auprès des malvoyants. La séance Gym sénior de la salle Schönberg est donc déplacée à 15h15. Les pratiquantes sont averties et d'accord.

Emeline BOUFFET : Animatrice Yoga, remplace Catherine MAERTENS à la satisfaction de toutes et de tous.

Pascale CORRAL anime toujours les séances des vendredis matin. La séance de 9h est plus axée sur le pilâtes

Laure LOUVEAU a suivi une formation Pilâtes en 2021/2022 avec son CPF. Il était convenu qu'elle assurerait une séance Pilâtes les lundis de 19h à 20h dès qu'elle serait disponible. Ce sera effectif en avril 2023

Noëline GUILMAIN : Animatrice des séances Gym Tendance les jeudis soir est en arrêt maladie en janvier 2023 et nous informe que cet arrêt sera poursuivi par un congé maternité. Elle ne pourra reprendre qu'en septembre 2023. C'est Françoise qui prend le relais de ses séances Gym à Schönberg et à Providence dès janvier.

Catherine PIHEN : Animatrice des séances Gym et Stretching des lundis soir et mardi après-midi nous confirme mi-octobre son départ pour Lille. Il nous faut trouver une remplaçante.

Françoise MONTIGON : Un grand hasard nous met en relation avec Françoise, coach sportif qui réside sur le plateau. Nous sommes ravies de sa disponibilité et à la rentrée de Toussaint, Françoise anime les séances en remplacement de Catherine.

Jean Claude PRUDENTÉ : suit une formation en février 2023 "Pilâtes petit matériel" en complément de celles suivies en novembre 2021 et janvier 2022.

Denise TIXIER : Animatrice Qi Gong suit une formation en septembre 2022 et en Janvier 2023, 2 modules pris en charge en partie par l'AFDAS. Suite à la libération d'un créneau horaire à la salle, la séance de Qi Gong a été avancée à 18h30 ce qui a permis à 14 adhérents d'y participer

SÉANCES : total de 25 séances

GYM à Schönberg :

- 16 séances d'1h et 4 séances d'1h1/2 (2 de Yoga, Qi-Gong et Gym dynamique), auxquelles on peut ajouter les 6 soirées de danses de salon ouvertes à tous et toutes adhérentes
- Pilâtes : Création d'une séance animée par Jean-Claude qui a suivi une formation en 2022 le mardi de 14h à 15h
- La séance gym dynamique du lundi 19h/20h animée par Catherine Pihen est maintenue jusqu'à son départ. Elle sera remplacée par une séance Pilâtes animée par Laure. En attendant la disponibilité de Laure, c'est Françoise Montigon qui anime cette séance gym à compter du 7 novembre.
- Après son départ début novembre 2023, les séances de stretching postural animées par Catherine sont remplacées par des séances de stretching animées par Françoise Montigon.
- Martine LAILY propose, le jeudi, une séance d'animation Thai Chi, réservée aux personnes déjà adhérentes à un autre cours de l'association.

GYM à VAISE / Gymnase Jean-Zay : 2 séances d'une heure les jeudis matin

Les inscriptions se sont faites partiellement lors du forum des associations de Vaise le 12/9/2022 et en fin de séances les jeudis. Le groupe de 10h étant le plus chargé, il a été convenu de faire 2 séances de même niveau à 10h et à 11h puisque seules 3 personnes ne pouvaient utiliser les tapis. J. Claude adapte les mouvements pour elles.

GYM à la Maison des Aveugles SAINT RAPHAEL : 1 séance d'une heure dans leurs locaux :

Les résidents de la MDA sont plus nombreux à suivre cette séance à laquelle ils avaient participé pendant le confinement et sont ravis que ce ne soit pas réservé seulement aux 12 qui pouvaient être véhiculés. Une rotation des participants est instaurée par leur éducateur. Une licence collective a été prise auprès de la fédération

GYM à PROVIDENCE : 2 heures

Cours animés par Noëline GUILMAIN. Les personnes du Foyer de Vie de Providence ont été réparties en 3 groupes (donc 3 séances de 40 mn) afin d'équilibrer les niveaux des exercices. Chaque mois une séance est réservée à la prévention des chutes et la Providence a acquis par notre intermédiaire des tapis dont un tapis de chute d'occasion acheté au CODEP69. Malheureusement en janvier 2023 Noëline a dû stopper son travail et c'est Françoise qui, à notre grande satisfaction, a repris l'animation. Une licence collective a été prise auprès de la fédération

GYM AQUATIQUE :

Les 4 séances de Gym Aquatique sont maintenues avec 118 pratiquants (dont 8 provenant des autres club GV voisins). Il aurait fallu 129 cotisations pour équilibrer les comptes, mais le reliquat des aides de l'Etat prend en charge cette saison encore la différence.

Pour la saison 2023-2024 nous avons plus de 100 préinscriptions fin juin, ce qui nous a permis de convenir avec le Club Equilibre d'une augmentation raisonnable.

RANDONNÉES PÉDESTRES :

60 demi-journées et quelques sorties à la journée avec pique-nique ou restaurant, les jeudis et mardis, hors vacances scolaires, encadrées par nos 4 animateurs bénévoles : Michel, Yves, Jean-Yves et Véronique que nous remercions vivement.

PARTICIPATION A LA VIE COMMUNAUTAIRE

MAIRIE du 9e :

- En septembre 2022 : participation aux Forums des associations au Pôle9 et à Jean-Zay
- Octobre 2022 : participation au "Forum sénior"
- En mai 2022, réunion pour l'attribution des créneaux horaires dans les salles et les gymnases,

OSL : participation à l'AG et AGE à l'Espace nautique Tony Bertrand ainsi qu'à la diffusion du Guide des sports.

CODEP69 : avec Emma Sauzède chargée de "Communication", mise au point de notre entête/pied de page pour les courriers d'invitation à notre fête des 50 ans.

Le rapport moral et d'activités 2022-2023 est proposé au vote :

Résultats du vote : Contre : 0 - Abstentions : 0 - Pour : 138. Le rapport est adopté à l'unanimité.

LE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Rapport Financier

Notre association présente un résultat positif de **5 819** euros au 31 Août 2023, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Pour une meilleure compréhension, nous ne prendrons, ni en charges ni en recettes, le loyer de la salle Schönberg, qui est mise à notre disposition à titre gratuit et donc est uniquement une opération comptable, sans impact sur le résultat.

Les recettes représentent **90 301 €** et ont augmenté de 6,6 % par rapport à l'année précédente.

Elles se décomposent en

- 78 333 € de cotisations et licences
- 7 000 € utilisation des soldes d'aides « suite Covid »
- 1 500 € subvention FFEPGV pour la fête des 50 ans
- 2,230 € remboursements d'IJJ, et mise à dispo de personnel
- 1 238 € intérêts livret A et vente de matériel aux adhérents

Les dépenses s'élèvent à **84 691 €** en augmentation de 4,00 % par rapport à l'année précédente.

Elles se composent pour 45 % des coûts salariaux de nos animateurs.

La charge piscine qui s'élève à 29 232€, (35% du total charges), n'a pas pu être couverte par les recettes de 27 362€, nous avons donc une perte de 1 870€.

La fête des 50 ans, pour un coût de 1 981 €, a reçu une subvention de 1 500€ de la part de la FFEPGV, ramenant donc à une charge de 481 €.

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de reporter le résultat positif de 5 819,72 € en réserves sur l'année prochaine.

Résultats du vote : Contre : 0 - Abstentions : 0

L'AFFECTATION DU RESULTAT EN RESERVE EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Yves AUGROS et Véronique BUSSON, désignés lors de la dernière AG, ont vérifié les comptes sans détecter d'anomalie et n'ont pas de remarques particulières à faire.

Le rapport financier est proposé au vote.

Résultats du vote : Contre : 0- Abstentions : 1

LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTE A LA MAJORITE

EXERCICE 2023-2024 - SAISON EN COURS

LICENCES ET ADHERENTS INSCRITS à ce jour :

- 373 licences ont été souscrites, individuelles, salariés
Répartition : 316 femmes + 57 hommes
Domiciliation : 303 demeurent à LYON 9^e, 70 dans les communes limitrophes
- 2 licences collectives pour les groupes des Malvoyants et de Providence (2 fois 15 pratiquants)
- Nous accueillons toujours 8 personnes qui participent à la gym aquatique tout en étant licenciées dans les GV voisines : St Cyr, Fontaines, Caluire-Le Vernay, St Just et Collonges

Répartition selon les activités :

Gym aquatique : 123 participants, (il en faudrait 124)
Gymnastique : 165 pratiquent une seule séance par semaine, 110 plusieurs séances (jusqu'à 6 séances)
Randonnée : 61 participants (certains ne pratiquent que cette activité)

Total : 373 personnes participent à nos activités

ANIMATION DES SÉANCES

Peu de changements par rapport à 2022-2023.

Laure Louveau anime un cours Pilâtes le lundi soir de 19 h à 20 h en plus de sa séance du mercredi

Françoise Montigon conserve ses 2 cours de stretching le lundi de 20 h à 21 h et le mardi de 15 h 30 à 16 h 30.

Denise Tixier est à la retraite depuis le 1^{er} novembre mais elle continue son activité avec nous.

Noëline Guilmain a repris les cours à Providence mais le mercredi matin.

Vu l'affluence sur 3 séances (lundi 16h15 – vendredi 9h et 10h), et en raison d'un problème de sécurité et de qualité de l'animation, nous souhaiterions dédoubler les cours du lundi et du vendredi 9h. La création de cours supplémentaires nous obligerait à revoir notre grille tarifaire, pour être plus équitable en fonction du nombre d'heures pratiquées et non plus du nombre de séances. Ce point sera abordé et soumis au vote dans le cadre du budget prévisionnel 2024-2025 présenté par notre trésorière Marie-Claude.

Nous avons demandé à la Mairie deux créneaux supplémentaires pour alléger les cours surchargés : le lundi de 14 h à 15 h (avec Jean-Claude) et le vendredi de 8h à 9 h (sur proposition de Pascale Corral). Leur attribution est en cours de discussion.

BUDGET PREVISIONNEL ACTUALISE 2022- 2023

Nous avons à ce jour déjà enregistré un montant de 34 200 € pour les cours de gym/rando, etc., soit une augmentation de 5% sur le total de 2022/23, alors que les tarifs n'ont pas augmenté,

Cette augmentation est également constatée sur les inscriptions à VAISE/JEAN ZAY : +14%

Pour la gym aquatique, nous avons déjà encaissé 30 250 €, soit 121 participants, il en faudrait 124 pour équilibrer

Le coût de la licence a été porté par la Fédération et le CODEP à 32,50 euros et nous ne connaissons pas encore le coût pour la saison prochaine. Les montants seront votés lors de leurs AG début 2024.

L'année prochaine, nous prévoyons des dépenses en hausse de 3 %.

La trésorerie de l'association fait apparaître des réserves accumulées chaque année de 48 000 € et nous laisse présager un avenir serein pour notre association.

Vote sur le budget prévisionnel actualisé pour l'exercice 2023/2024

Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0

LE BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024 EST ADOPTE A L'UNANIMITE

EXERCICE 2024-2025

BUDGET PRÉVISIONNEL

Proposition de tarifs des cotisations,

Licence : Il existe une probabilité de réévaluation du montant de la part du CODEP.

Tarifs gymnastiques hors licence :

Nous constatons une participation importante dans les séances. Or, il nous semble que la jauge autorisée par la Mairie pour des raisons de sécurité nous contraint à limiter le nombre à 25 personnes maximum dans la salle.

Comme mentionné précédemment, nous souhaiterions créer des cours supplémentaires pour désengorger les cours surchargés. Nous devons donc procéder à un réajustement de nos tarifs et pour plus d'équité nous allons tenir compte du nombre d'heures pratiquées et non plus du nombre de séances. Nous n'envisageons pas de modifier le tarif pour un cours d'une heure (100 €) ni celui d'un cours d'une heure et demi (144€) en revanche le tarif du forfait serait abandonné.

Nous avons analysé la participation aux séances de tous les licenciés. Une vingtaine de personnes participent à 4 séances ou plus (représentant jusqu'à 7 h) par semaine en payant un forfait de 184 €, le même tarif que ceux ne participant qu'à deux heures.

Une discussion s'engage entre les participants à l'Assemblée Générale et les membres du bureau pour essayer de trouver la meilleure solution possible.

Il en ressort une proposition soumise au vote :

- **tarif inchangé pour une heure ou une heure et demie de cours par semaine**
- **garder la somme de 184 € pour les personnes qui participent à des séances correspondant entre 2 et 3 h par semaine**
- **augmentation du tarif pour ceux qui suivent plus de 3 h de cours par semaine, en limitant la participation à 5 h par semaine.**

Le montant de cette augmentation sera fixé par le Comité Directeur.

Pour ce faire, la fiche d'inscription sera remaniée pour prendre en compte le nombre d'heures et non plus de nombre de cours. Les adhérentes sont invitées à respecter le choix des cours, la possibilité **exceptionnelle** de participer à une autre séance, sans dépasser la jauge autorisée, reste effective

Résultat du vote : contre 0 ; abstention 0. Proposition adoptée à l'unanimité.

**ADOPTION DES NOUVEAUX TARIFS : LES TARIFS 2024-2025 SONT AUGMENTES
A PARTIR DE 3,5 h DE COURS PAR SEMAINE (limités à 5 h)**

Tarifs gym aquatique

Proposition d'augmentation entre 5€ et 20 € des tarifs de la gym aquatique pour la saison 2024-2025 applicable en fonction de la convention qui sera proposée par Equilibre en mai/juin 2024.

Vote sur le tarif des cotisations pour la gymnastique aquatique 2023-2024

Résultat du vote : Contre : 0 – Abstention : 0

**LE TARIF DE LA GYM AQUATIQUE 2024-2025 SERA AUGMENTE DE 5 A 20 €
EN FONCTION DE LA CONVENTION MISE EN PLACE EN MAI 2024 AVEC EQUILIBRE**

- Désignation du ou des représentants de la section GV Fayolle à l'AG du CODEP69 :
Prévue à St Priest le vendredi 25 novembre 2023 : Yves MARTIN
- Désignation des vérificateurs aux comptes de la section GV Fayolle pour l'exercice 2023-2024.
Jean-Louis MAGAND et Jean-Yves THIEFFRY se proposent.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG se termine à 15h40 et un instant d'échanges festif prolonge cette Assemblée.

Marie-Sophie BOISSONNET
Président de séance



G.V. FAYOLLE
Section 69045

Marie-Laure FAVIER
Secrétaire de séance

